



ENTRE-NOUS

BULLETIN MUNICIPAL N° 45 DE BROTTE-LES-LUXEUIL (mois d'avril, mai et juin 2025)

EDITO

Le camp du bien m'étonnera toujours. Il est vrai qu'au sein de notre village de « gueux », nous employons régulièrement le terme de « brainwasher » pour nous laver la cervelle car nous sommes assez « cuistres » pour confondre faits divers (par exemple lorsqu'une fourmi traverse la route 66 des Etats-Unis) et faits de société (par exemple : dix jeunes braquent une femme, la violent puis la rançonnent parce qu'elle avait une robe trop courte).

Dans le premier cas on l'évoque éventuellement une fois, dans le second c'est la répétition d'actes de barbarie qui pourrissent notre vie et participent à la destruction de notre civilisation qui nous interpellent. Certains en parlent, d'autres sont dans le déni car ils pensent, à tort ou à raison, qu'ils ne se sentent pas concernés et ne le seront jamais.

La pensée unique est à l'œuvre.

D'autre part, en mal de notoriété, le camp du bien veut jouer dans la cour des grands sur le plan international; il refait l'histoire Russie/Ukraine, il propose deux Etats pour Israël et la Palestine et veut négocier avec l'Iran; mais sur le plan interne, fermer les yeux les gueux tout va bien !

Autre rigolade : 300 milliards d'euros vont être dépensés pour envahir nos beaux paysages d'aspirateurs d'air (et de pognon) pour permettre à l'idéologie « écolopunitive » de respecter les directives maastrichtiennes. Il est vrai que la France est un grand constructeur d'éoliennes et qu'elle fait sous-traiter la pose et l'installation aux Chinois, aux Allemands voire aux Espagnols c'est bien connu !

Avec 3.346 milliards de dettes (chiffres de l'INSEE) au moment où j'écris cette lettre le camp du bien devrait faire preuve d'un peu plus d'humilité et surtout de pragmatisme pour éviter le grand saut dans l'inconnu à la sauce FMI.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Votre Maire, Bernard GIRE

Sommaire

L'édito, Rappel, Réunion du Conseil : page 1

Réunion du Conseil, La vie des associations : page 2

La vie des associations, Coordonnées essentielles, Etat-civil, Solutions des mots croisés Entre-Nous n°43, Les travaux en cours : page 3

La cérémonie du 8 mai, Point important, L'AG du Comité, Nouvelle entreprise : page 4

Séance du 13 JUIN 2025 :

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Présents : 9, votants : 9

Absent : Olivier VOIRIN

Secrétaire de séance : Micheline DIZIAIN

Délibération n° D14-2025

Objet : Durée d'amortissement des subventions d'équipement :

Le Maire propose la durée d'amortissement suivante pour le compte 204182 – subventions d'équipement aux organismes publics divers – Bâtiments et installations : durée d'amortissement 2 ans.

Le Maire demande au Conseil d'adopter la durée d'amortissement ci-dessus, à compter du 01/01/2025.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Délibération n° D15-2025

Objet : Admission de créances en non-valeur :

Le Maire présente au conseil un dossier de créances irrécouvrables – Liste n° 7187342033 - transmis par le SGC de Luxeuil-les-Bains pour un montant de 25.23€

Compte-tenu du montant, le Maire demande au Conseil d'accepter l'admission en non-valeur de la somme ci-dessus.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Délibération n° D16-2025

Objet : Demande d'un fonds de concours FICAT :

Le Maire expose au Conseil les projets de travaux de voirie (pour un coût prévisionnel qui s'élève à 17 142,00 € HT) qui sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du Fonds intercommunal de cohésion et d'attractivité du territoire (FICAT) en faveur des com-

Suite page 2

Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.

munes.

Ces travaux ont un double objectif :

- Celui d'améliorer la sécurité routière par la réfection de deux tronçons routiers dégradés pouvant s'avérer à moyen terme dangereux pour la circulation

- Celui d'améliorer le cadre de vie des habitants par un aménagement urbain de meilleure qualité

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 17 142,00 €

Subvention Aide Départementale (AD) : 1 371,00 €

FICAT (50% de 17 142,00 - 1 371,00 €) : 7 885,00 €

Autofinancement communal : 7 886,00 €

Le Maire précise que cela permettra de remettre en état la route de Baudoncourt et l'impasse du Jonchet.

Il demande au Conseil :

- d'approuver les projets susvisés de travaux de voirie et d'arrêter les modalités de financement

- de l'autoriser :

- à solliciter une subvention au titre du fonds intercommunal en faveur des communes (FICAT) et l'aide départementale (AD)

- d'approuver le plan de financement exposé ci-dessus

- d'approuver de prendre en compte en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Délibération n° D17-2025

Objet : Convention cimetière :

Le Maire présente au conseil le projet de convention afin de mettre à jour les relations intercommunales :

- pour la répartition des frais relatifs à l'entretien, à la réparation, à la mise en conformité réglementaire et à l'assurance du cimetière intercommunal de Brotte-lès-Luxeuil, entre les communes de Brotte-lès-Luxeuil, Betoncourt-lès-Brotte et Visoncourt.

- pour les recettes relatives aux concessions cimetière, colombarium et jardin du souvenir

Le Maire demande au Conseil :

- d'approuver le projet de convention entre les communes de Brotte-lès-Luxeuil, Betoncourt-lès-Brotte et Visoncourt pour le cimetière intercommunal

- de l'autoriser à signer la convention et tout autre document relatif à ce dossier

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La chasse aux œufs :

Le dimanche 20 avril à partir de 10h30 tous nos bambins, accompagnés de leur famille, ont rejoint le Parc de la Douve pour participer à cette chasse (sans fusil).



Le temps n'était pas propice à la chasse en pleine nature, aussi les organisateurs, Adeline TARD pour le Comité des fêtes et Pascal FOUILLET pour l'association Amicale Brottaise, ont pris la décision d'utiliser le Hangar Polyvalent en lieu et place du parc.

Une collation a été offerte à tous les participants (parents et enfants) pour clôturer cette animation.

La fête des voisins :

Organisée par le Comité des fêtes et animée par Adeline TARD prévue à midi, cette animation a été décalée à 19h.



Le mot d'Adeline :

« Les plus bonnes spécialités sucrées et salées des uns et des autres étaient de mise samedi soir pour la fête des voisins.



Une trentaine de personnes étaient réunies autour d'un barbecue dans la bonne humeur et la convivialité jusqu'à minuit environ ».

Toutes les photos : Adeline TARD

Le concours de pétanque :

Se fera, se fera pas ! Il est vrai que pour ce dimanche 15 juin, RA (le dieu soleil créateur de l'univers et j'en passe) avait oublié l'organisatrice de ce concours l'Amicale Brottaise.



23 personnes se sont inscrites pour participer aux 3 parties malgré le temps maussade et c'est Marie-Thérèse BEUCLERC qui a remporté la mise avec un bon cadeau d'une valeur de 50,00 € à dépenser dans un ou plusieurs commerces luxoviens

de son choix.

Frites, saucisses et merguez sans oublier la buvette étaient à la disposition des participants.

Et, comme on peut le constater sur la photo ci-après, Pascal et Josette ont assuré pour la

Suite page 3

gestion des équipes et des parties.



On ne saura jamais si le bras de Pascal s'est complètement déployé ! Bref, c'était quand-même

un après-midi très convivial.

Le marché de pays et l'exposition de matériels agricoles anciens :

Organisé par la SAS BURGEY-COULIN (entreprise



brottaise sise impasse du Jonchet) et le Comité des fêtes cet événement

a été particulièrement réussi pour sa première année de réalisation sous un soleil radieux.

Près de 300 personnes sont passées sur les stands !



Le marché de pays

a pu accueillir 16 artisans ou commerçants, 30 exposants avec plus de 70 matériels agricoles anciens. Des plateaux repas, des frites, des saucisses, des merguez



et des gaufres cuites au feu de bois, une buvette particulièrement

garnie ont permis à tout ce petit monde de se désaltérer.



ETAT-CIVIL

NAISSANCE :

Noah, Maël, Arthur DANY le 16 Juin

ARRIVEES :

Denise JEKER le 9 avril

Théo Quincampoix et Marion VOVILIER

DEPARTS :

Valérie PERRIGUEY - SOUDIER Patrick le 18 avril

Note importante: seules les personnes dont la Mairie a eu connaissance de l'événement figurent sur cet état civil.

SOLUTION DES MOTS CROISES ENTRE NOUS N° 43

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	D	E	R	A	N	G	E	R	A
2	U	T	E	R	U	S		E	R
3	B	U	L	O	T		E	T	E
4	R	I	A	M	A	S		O	
5	E		T	E	T	A	R	D	S
6	U	N	I		I	R	E		I
7	I		O	L	O	R	I	M	E
8	L	I	N	O	N		N	U	N
9		A	S	T		O	S	E	S

LES TRAVAUX EN COURS

La procédure de relevage des tombes arrive à sa fin. L'entreprise Broggi de Séquanie (qui a été choisie pour réaliser les travaux avec la collaboration de Bernadette GIRE) a réalisé la majeure partie des travaux, il reste à finir l'ouvrage mettant fin à 3 ans de procédure.

Notre cimetière, de l'avis des visiteurs, est particulièrement bien entretenu. Il fait la



fierté de notre village et c'est une marque de respect pour nos anciens

Textes & photos de Bernard GIRE
sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : bernard.gire@gmail.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

le mardi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h30

et le vendredi de 8h45 à 12h45

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Site internet : www.brotte-les-luxeuil.com

LA CEREMONIE DU 8 MAI

Une soixantaine de personnes ont rejoint le Maire pour célébrer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nationale socialiste

Le Maire a procédé dans un premier temps, à la lecture du message du Ministre des Armées, Sébastien LECORNU, et de la Ministre déléguée Patricia Miralles, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Ensuite il a demandé à Emilie et à Tom de lire le message de l'U-FAC.

S'en est suivi l'appel aux morts puis une gerbe a été déposée au pied du monument par Emilien

BEUGNOT.

Ensuite le Maire a demandé aux participants d'observer une minute de silence.

La Marseillaise a été diffusée par Pascal FOUILLET clôturant ainsi cette belle cérémonie.

Le Maire a alors invité les participants à un vin d'honneur, offert par la municipalité à la salle communale.



L'AG DU COMITE

L'assemblée générale ordinaire (AGO) du Comité des Fêtes a eu lieu le 26 avril 2025 à partir de 10h30 à la salle communale.

Sous la présidence de Bernard GIRE et du secrétariat de séance Julie DEGEORGE, les points suivants ont été abordés :

- approbation des comptes de l'exercice (avril 2024 à mai 2025)
- renouvellement des membres du bureau
- renouvellement des groupes de travail



Il est à noter que le Comité des fêtes n'a pas réalisé d'investissement durant cet exercice. La situation financière est la suivante :

- les recettes s'élèvent à 6.601,50€ et les dépenses à 5.114,18€ dégageant un excédent de 1.487,32€ .

- la trésorerie s'élève à 2.797,84€ dont 1.889,29€ pour la banque et 909,55 € pour la caisse.

La séance levée à 11h25, a été suivie d'un convivial pot de clôture.

POINT IMPORTANT



Depuis plusieurs semaines, nous constatons que le sol de la structure ci-contre est tapissé de cailloux que ni les enfants, ni les parents se soucient de stopper.

Il faut savoir que la Commune a investi une somme non négligeable pour éviter aux en-

fants de se blesser en tombant grâce à la composition des sols; or en les parsemant de cailloux la sécurité est annulée.

Par ailleurs, les jeux sont nettoyés chaque semaine et il est navrant de constater cet état de fait.

Il appartient aux parents de Brotte-lès-Luxeuil de sensibiliser les enfants pour éviter des « mumuses cailloux » aux aires de jeux et de faire un rappel notamment aux familles extérieures au village car on veut bien les accepter à la condition de respecter nos investissements.

Je compte vraiment sur vous.



NOUVELLE ENTREPRISE

Après moultes réflexions, notre conseiller municipal **Emilien BEUGNOT** a décidé de faire le grand saut pour créer sa propre entreprise de peinture.

C'est une décision loin d'être facile à prendre car cela nécessite énormément de courage. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater que ceux qui nous gouvernent sont tous fonctionnaires (à de très rares exceptions) et même s'ils font un détour vers le privé, ils ont toujours la possibilité de retrouver, en cas d'échec, le confort douillet de la fonction publique !

Bravo, mon cher Emilien pour ta ténacité.

Je te souhaite, car tu le mérites, une pleine réussite dans cette aventure. Tu deviens la **dixième** entreprise de notre village soit, en termes de pourcentage, l'équivalent du niveau national par rapport à la population !

